

Service de la promotion économique



Créer son entreprise ou trouver un financement adéquat n'est pas une mince affaire. Le Service de la promotion économique (SPEG) renseigne tous les porteurs de projet.

Le Service de la promotion économique du Canton de Genève (SPEG) est la porte d'entrée pour *Entreprendre* à Genève. Il a pour mission de conseiller et d'accompagner les projets de création, de développement, d'innovation, de reconversion et de transmission d'entreprises dans le Canton de Genève. Ainsi, il assure le relais entre les entreprises, l'administration et les divers organismes de soutien aux entreprises. Il procède à la première analyse des dossiers et les oriente vers le bon interlocuteur, en fonction de ses besoins. Les prestations du SPEG sont octroyées sans frais, à tous les stades de la vie de l'entreprise et pour l'ensemble des secteurs d'activité.

Envie de créer votre entreprise ? Vous n'êtes pas seul !

Chaque année, 3'500 nouvelles sociétés se créent dans le Canton de Genève. Dans le même temps, 1'000 disparaissent, cessent leur activité ou se mettent en stand-by. Devenir indépendant et créer sa propre entreprise est une étape cruciale pour ceux qui se lancent dans l'aventure. Le chemin vers l'indépendance est passionnant mais bien souvent complexe. Une première discussion avec un conseiller du SPEG permet de soulever les bonnes questions et d'apporter une aide concrète et sur mesure à chaque projet.

Le secteur du commerce n'est pas oublié. Avec 10'200 points de vente et de prestations de services, ainsi qu'environ 2'000 établissements publics représentant 40'000 emplois à Genève, ce

domaine nécessite un soutien spécifique. Avant de se lancer, il convient de vérifier si l'activité que l'on souhaite entreprendre fait partie des activités ou professions réglementées et si elle fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable. En effet, pour la vente d'alcool, l'utilisation du domaine public, l'exploitation d'un café-restaurant ou d'un hôtel, par exemple, des autorisations particulières sont requises. Le SPEG est également à votre service dans ce domaine.

Besoin de financement pour votre entreprise

Structure cantonale du dispositif de soutien du SPEG, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) apporte une variété de solutions de financement, qui permettent, notamment, de faciliter la création, la croissance et la transmission d'entreprises. Elle intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement. Pour avoir accès à ces prestations, la société doit être basée dans le Canton de Genève, avoir un impact sur le maintien ou la création d'emplois et avoir pu démontrer sa viabilité.

Elle propose des cautionnements, à savoir des garanties de remboursement, qui facilitent l'octroi d'un crédit bancaire aux entreprises jusqu'à 4 million de francs. Les autres prestations de la FAE sont la prise de participation minoritaire, l'avance de liquidités sur cession de factures jusqu'à 250'000 de francs et le financement partiel d'un mandat d'audit, de coaching et d'expertise. Enfin, elle peut octroyer un prêt sans intérêts d'un montant maximum de 100'000 de francs pour les entreprises industrielles exportatrices impactées par la force du franc.

CONTACTS

Pour bénéficier des conseils ou recourir aux prestations du Service de la promotion économique ou de la FAE, les entrepreneurs du canton de Genève sont invités à les contacter.

Service de la promotion économique: 022 388 34 34,
promotion@etat.ge.ch, www.ge.ch/entreprises

Fondation d'aide aux entreprises: 022 827 42 84,
fae@fae-ge.ch, www.fae-ge.ch